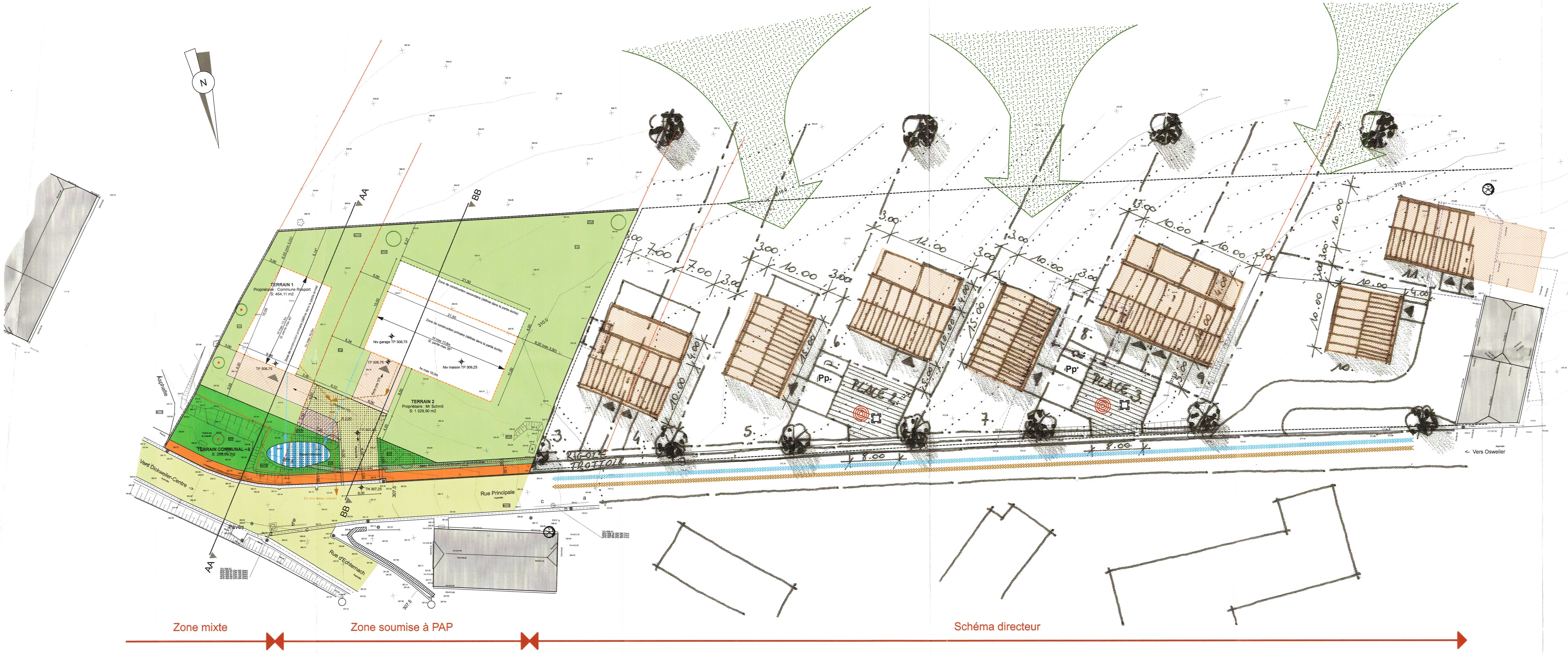

Légende-type du schéma directeur

Délimitation du schéma directeur
Courbes de niveaux du terrain existant

Concept de développement urbain:

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités:

- logement
- commerce / services
- artisanat / industrie
- équipements publics / loisir / sport

faible — moyenne — forte densité

Espace public
- Espace minéral cerné / ouvert
- Espace vert cerné / ouvert

Centralité

Elément identitaire à préservé

Mesures d'intégration spécifiques

Séquences visuelles:
- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et concept d'infrastructures techniques:

Connexions
- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aire de stationnement:
- parking couvert / souterrain
- P Pp parking public / privé
- B G **Transport en commun** (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaire)

Infrastructures techniques:
- axe principal pour l'écoulement et la rétention des eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept de mise en valeur des paysages et des espaces verts intra-urbains:
- coulée verte
- biotopes à préserver

Zones définies au PAG:

- MIXTE — Zone mixte
- ZPAP — Zone soumise à un PAP

Légende type PAP:

Délimitation du PAP et des zones du PAG:
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux:
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux:
- I, II, III, ... — Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R — Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C — Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S — Nombre de niveaux en sous sol

Hauteur des constructions:
- hc-x — Hauteur à la corniche de x m
- ha-x — Hauteur à l'acrotère de x m
- hf-x — Hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions:
- oc — Constructions en ordre contigu
- onc — Constructions en ordre non contigu
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombre de logements:
- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toiture:
- tp — Toiture plate
- tx (y%-z%) — Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes):
- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots:
- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:
- min x% — Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% — Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics:
- EVP — Espace vert public
- EVp — Espace vert privé
- ADJ — Aires de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets:
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté
- Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée
- Haie à conserver
- Muret projeté
- Muret à conserver

Servitudes:
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques:
- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende hors légende type

- construction existante à démolir
- taque ronde
- bac à fleurs
- bouche à clef
- taque eau
- grille / avaloir
- point de niveau
- entrée de garages et / ou emplacement privés
- arbre existant à enlever
- éclairage public
- panneaux de signalisation
- limite cadastrale
- rigole - décaissé naturel pour l'évacuation EP des terrains privés
- EVP - surface concassé
- Limite zone de construction principale
- Limite zone de construction secondaire

PAP
surface totale du PAP : 22,534 ares
surface à bâtir + terrain communal : 20,61 ares (91,46 % de la surface totale du PAP)
surface à céder à la commune : 1,924 ares (8,54 % de la surface totale du PAP)

surface de la propriété SCHMIT : 15,223 ares
surface du terrain à bâtir SCHMIT : 13,2990 ares (87,36 % de la surface de la propriété SCHMIT)
surface à céder à la commune : 1,924 ares (12,64 % de la surface de la propriété SCHMIT)

Lot / îlot		Surface du lot / îlot (ares)	
Surface d'emprise au sol (M2) Min.	Surface d'emprise au sol (M2) Max.	Surface constructible brute (M2) Min.	Surface constructible brute (M2) Max.
Surface de scellement au sol (M2) Max.	Type, disposition et nbre des constructions	Type et nbre de logements Min.	Type et nbre de logements Max.
Type de toiture	Hauteur max. des constructions (M)	Nombre de niveaux Min.	Nombre de niveaux Max.

Terrain 1 (Propriétaire : commune de Rosport)		4,6411 ares	
	170 M2		240 M2
190 M2	onc 1 - mi		1 - u
t2	11,5 M		II + 1C

Terrain 2 (Propriétaire : Mr Schmit)		13,2990 ares	
	322 M2		450 M2
370 M2	onc 1 - mi		1 - u
t2+t2	12,0 M		II + 1C

Terrain communal - 3		2,6699ares	

Lot / ilot	Surface	CUS	COS	CSS	Nbre de logement
1	4,6411 ares	0,51	0,36	0,41	1
2	13,2990 ares	0,34	0,24	0,28	1
3	2,6699 ares	0,00	0,00	0,00	0
	Surface totale lots	CUS global	COS global	CSS global	Total nbre de logement
	20,6331 ares	0,28	0,20	0,23	2

CUS - Coéfficient d'utilisation du sol

On entend par coéfficient d'utilisation du sol le rapport entre la somme des surfaces construites brutes de tous les niveaux et la surface totale du terrain à bâtir brut, pour autant que la hauteur d'étage moyen ne dépasse pas 5 mètres. Pour tous les niveaux dont la hauteur moyenne d'étage est comprise entre 5 mètres et 10 mètres, la surface construite brute est multipliée par 2. Pour tous les niveaux dont la hauteur d'étage moyenne dépasse 10 mètres, la surface construite brute est multipliée par3.

COS - Coéfficient d'occupation du sol

On entend par coéfficient d'occupation du sol le rapport entre la surface d'emprise au sol de la ou des constructions (au niveau du terrain naturel) et la surface du terrain à bâtir net.

CSS - Coéfficient de scellement du sol

On entend par coéfficient de scellement du sol le rapport entre la surface de sol scellée et la surface du terrain à bâtir net.

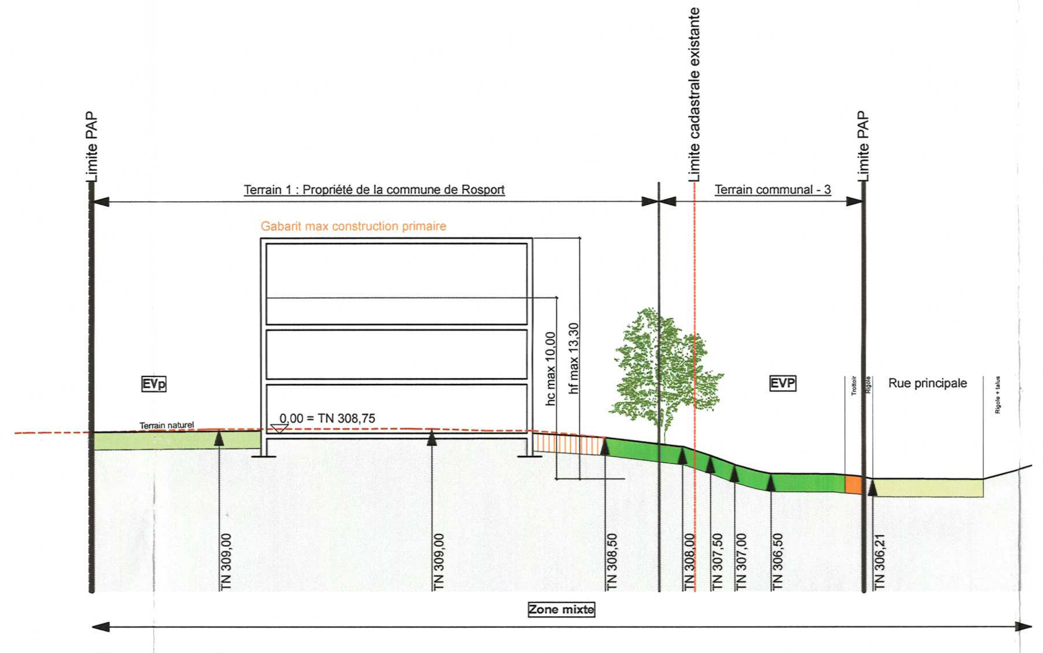

Coupe AA

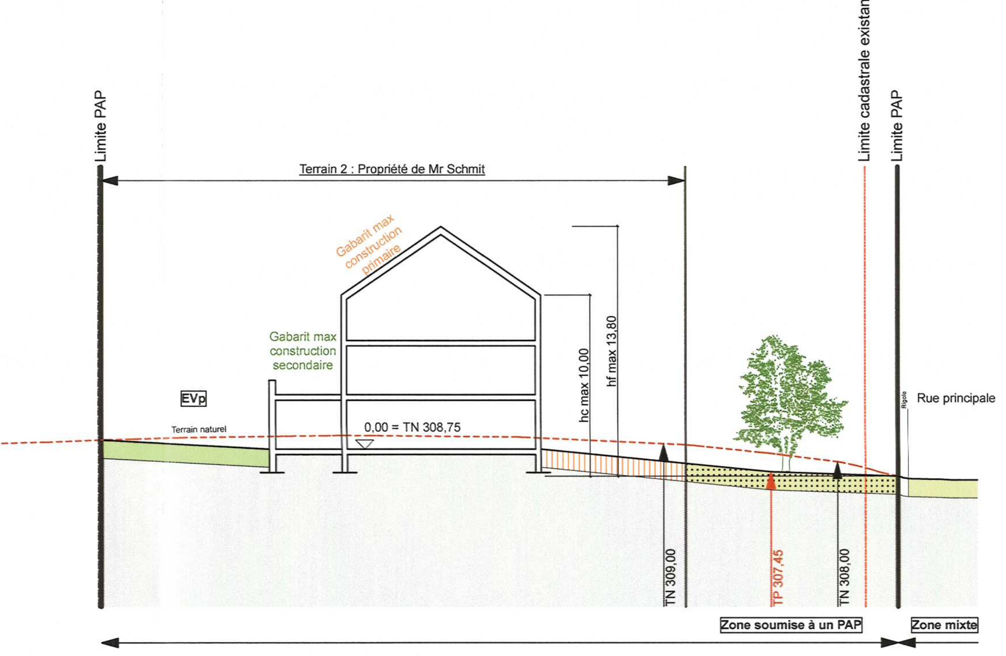

Coupe BB

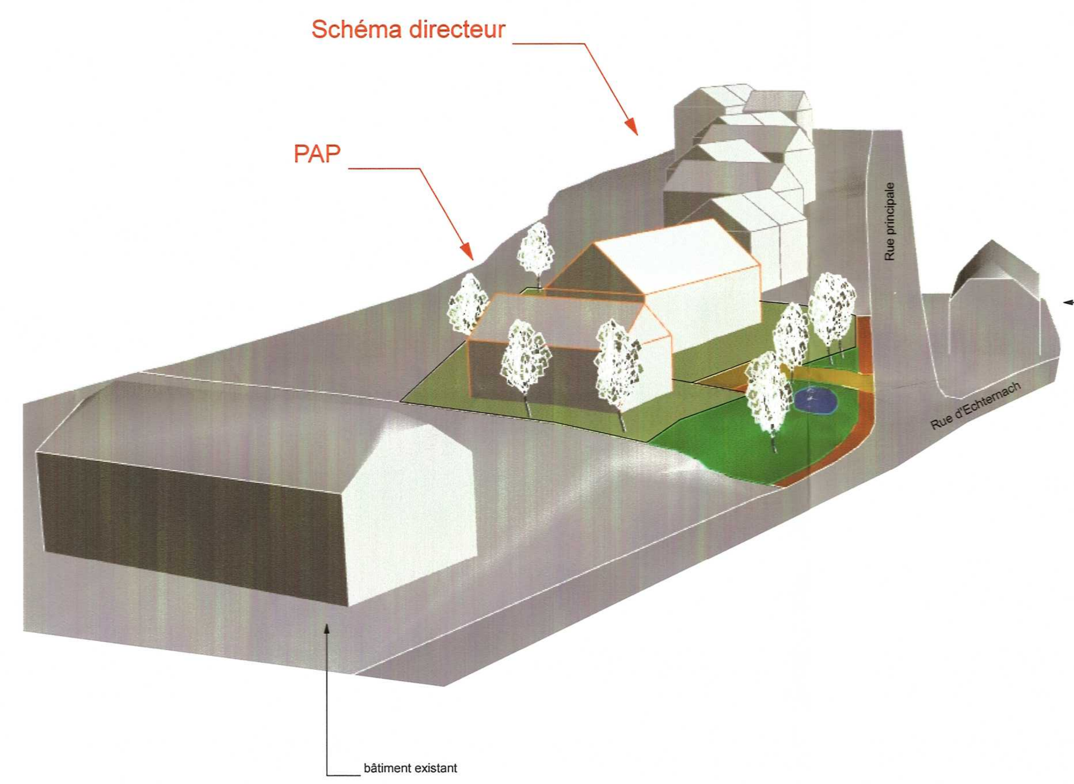

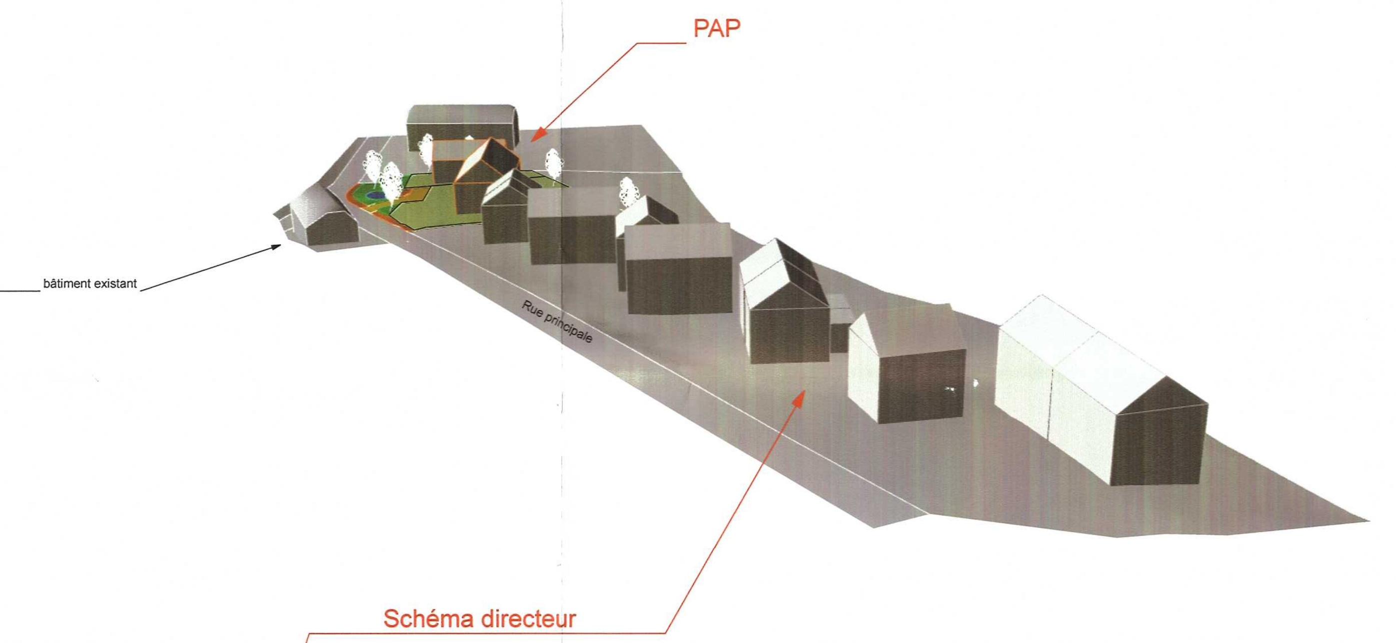

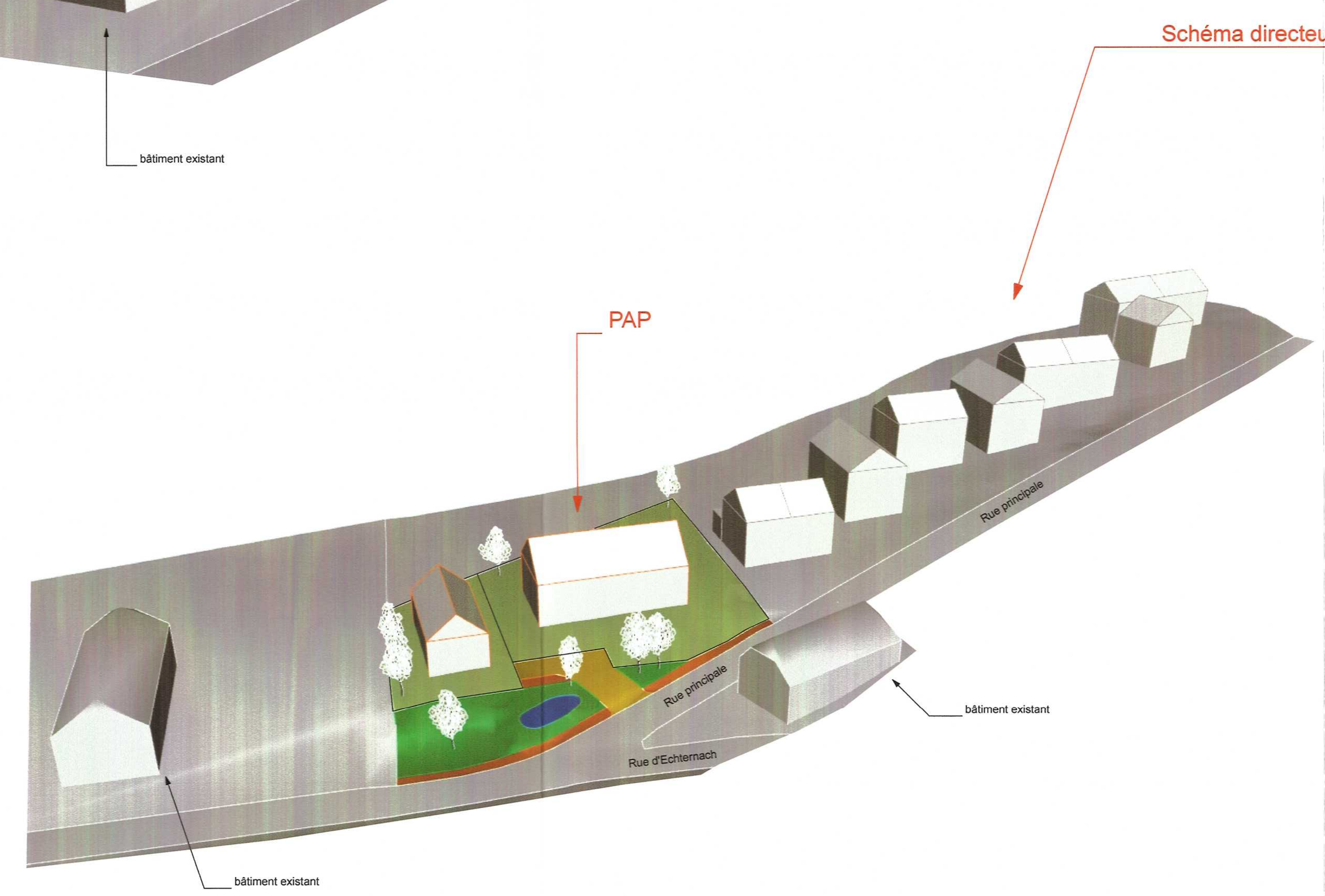

Référence: 16708/70C

Le présent document fait partie du projet ayant fait l'objet de ma décision d'approbation du: 04.01.2013
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

ARCHITECTE	MAITRE D'OUVRAGE	ADMINISTRATION
[signature]		

	DATE	MODIFICATION	DESS PAR	VERIF PAR
C				
B				
A	13.09.2012	LEGENDE TABELLE TERRAIN 1 & 2 MODIFIER	SF	SF

PLAN D'AUTORISATION

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR ET LES ERREURS EVENTUELLES SONT A SIGNALER SANS RETARD

Dessiné Par : C.D. — Vérifié Par : MD

MARC DIESCHBOURG
ARCHITECTES S.A.

21,RUE DES MUGUETS
L-2167 LUXEMBOURG
TEL.: 78.87.77
FAX.: 78.87.79
archdie@pt.lu

CLIENT: Monsieur Schmit Georges

PROJET: DEMANDE DE P.A.P. à DICKWEILER

OBJET: Plan d'implantation PAP et schéma directeur, coupes AA et BB + axonométries

N° PROJET	ECHELLE	REFERENCE	INDICE
2010 21	1/250	AUP PAP	A
	DATE: 8 mai 2012		

P:\Dickweiler_PAP_schmit_2010 21\A-ArchiCad\2010 21 PAP AUT.pln